

Lou Crousen

Bulletin municipal de la commune de Cros | 2^e trimestre 2026

CHÈRES CROUSENNES, CHERS CROUSENS,

Je prends la plume pour la première fois dans ce journal que Frank Dubiez nous prépare chaque trimestre : qu'il en soit ici remercié, ces quelques pages permettent à toutes et tous de prendre connaissance de la vie collective de la commune, qu'il s'agisse des événements récemment intervenus ou à venir.

Permettez-moi tout d'abord de revenir sur les élections municipales de mars. Dans le contexte de passage au scrutin de liste paritaire dans les communes de moins de 1.000 habitants, vous avez montré votre envie d'exercer votre droit de vote avec une participation (65%) supérieure à la moyenne nationale (177 votants sur 272 inscrits). Et vous nous avez témoigné votre confiance en accordant 147 voix à notre liste contre 30 bulletins blancs ou nuls, c'était essentiel pour celles et ceux qui s'engagent pour la mairie et nous vous en remercions.

La nouvelle équipe municipale se met en place. Sur ma proposition, le conseil municipal a élu Christophe Grousset 1^{er} adjoint, Élisabeth Car-teirac-Bouvet 2^e adjointe et Frank Dubiez 3^e adjoint. Tous les 3 faisaient partie du conseil municipal précédent, beaucoup d'entre vous les connaissent de longue date, ils contribueront à la continuité des dossiers et leur connaissance du territoire sera précieuse. Nous organisons le travail collectif entre nous de sorte que chacun puisse répondre au mieux à vos sollicitations.

La Communauté de communes du Piémont Cévenol (CCPC) a installé son conseil communautaire et reconduit à sa présidence Fabien Cruveiller, maire de Cardet, j'ai déjà échangé avec celui-ci.

Tous nos conseillers municipaux se mobilisent pour être présents dans les travaux des différentes commissions de la CCPC et porter les spécificités et attentes de notre commune, c'est bien souvent du temps et des déplacements mais chacun en comprend la nécessité.

L'équipe a à cœur de prendre connaissance de tous les dossiers de Cros en cours. Merci à Christian Clavel qui nous transmet des dossiers en ordre et merci à Laure Martens notre

secrétaire de mairie et Gaëtan Dhombres notre adjoint technique qui nous apportent une aide précieuse et compétente dans cette phase de rodage que nous souhaitons la plus courte possible. J'en profite pour saluer le travail toujours très méticuleux de Claudine Viala qui a longtemps pris soin de l'entretien des bâtiments de notre « maison commune » et qui va désormais profiter d'une retraite bien méritée.

L'apprentissage du fonctionnement du réseau d'eau par la nouvelle équipe municipale est à mon sens le principal défi, avec ses multiples réservoirs, ouvrages, vannes et équipements de traitement dont il faut apprendre le rôle, la localisation et leur fonction. Les outils de télésurveillance apportent une information précieuse mais ne remplacent pas la connaissance de terrain. Mon objectif est de former plusieurs conseillers municipaux au fonctionnement du réseau et de poursuivre le travail de description cartographiée de celui-ci pour faciliter la localisation des fuites éventuelles et permettre l'intervention rapide d'un artisan ensuite lorsque c'est nécessaire.

Le conseil municipal sera par ailleurs attentif à développer les liens avec les habitants des ha-

meaux ou mas isolés, de sorte que chacun puisse participer à la vie communale et se sente membre de notre collectivité. Les permanences de la mairie les après-midi de lundi et jeudi sont évidemment l'occasion de recueillir vos signalements et attentes. Et les habitants qui éprouveraient des difficultés particulières et auraient besoin d'aide, peuvent prendre contact avec Dominique Delorme conseillère municipale chargée de l'action sociale communale (une permanence sera mise en place) ou Élisabeth Carteirac-Bouvet.

Les semaines qui viennent seront marquées par deux chantiers qui vont perturber la circulation.

D'une part, Enedis doit assurer la réfection des tranchées réalisées l'année dernière sur la RD 169 à hauteur du Puech et Petit Puech. Ces travaux, qui vont entraîner une coupure totale de la RD169 (jour et nuit), se dérouleront du 20 au 30 avril, c'est-à-dire pendant les vacances de printemps pour ne pas perturber notamment

Aller à la rencontre des habitants, apprendre le fonctionnement du réseau d'eau seront les principaux sujets de la nouvelle municipalité.

les transports scolaires. La circulation sera rétablie le WE. Le stationnement en bordure de la route dans le passage étroit de la Mazade sera interdit pour permettre le passage des engins et poids-lourds.

D'autre part, nous engageons à partir du lundi 18 mai et pour une durée de 4 semaines environ les travaux de la deuxième tranche de l'aménagement de la traverse du village. Ce chantier se traduira essentiellement par une circulation alternée en journée. La circulation sera toutefois coupée ponctuellement environ 4 journées pour certaines phases de chantier. Entre les contraintes liées aux transports scolaires, aux trajets domicile – travail et à l'accueil des familles ou des touristes, il n'y a pas de période idéale pour réaliser de tels travaux. Bien conscient de la gêne occasionnée, nous allons faire nos meilleurs efforts pour vous tenir informés des conditions de circulation. Consultez les panneaux et les informations actualisées sur PanneauPocket.

Après un hiver bien pluvieux (tant mieux pour nos ressources en eau !), le printemps s'est installé, réchauffe les maisons et nous réjouit de ses multiples floraisons. Christophe Grousset prépare la fête de la nature le 25 mai avec une exposition en mairie sur les chauves-souris et va prochainement diffuser le programme de l'Atlas de la biodiversité. En même temps, nos associations dévoilent leurs programmes de spectacles et manifestations des prochains mois.

Enfin, avec le conseil municipal, je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants qui s'installent à Cros. Que vous soyez habitants récents ou installés de longue date, profitez de cette offre culturelle qui fait la réputation de Cros ainsi que des manifestations officielles (la prochaine sera la cérémonie du 8 Mai) pour faire connaissance et nouer des relations amicales ou de bon voisinage. Là aussi, consultez régulièrement PanneauPocket.

Bien sincèrement,
Jean-Martin Delorme 🇫🇷

Budget 2026

Si vous désirez prendre connaissance du budget 2026 établi par l'ancienne municipalité, rendez-vous sur le site de la commune :

www.commune-cros.fr

Menu : La Commune

Rubrique : Conseils municipaux et délibérations

S/s rubrique : 03-CR_20 mars 2026

la vie communale

ÉLECTIONS MUNICIPALES DU 15 MARS 2026: LES RÉSULTATS

Les élections municipales du 15 mars dernier ont données les résultats suivants :

Une seule liste proposée : Cros 2026, à vos côtés.

Nombre d'inscrits = 272

Nombre de votants = 177

Bulletins nuls = 17

Bulletins blanc = 13

Bulletins exprimés = 147

La liste Cros 2026, à vos côtés est élue. 🇫🇷

Composition du nouveau conseil municipal



Jean-Martin Delorme [Maire]



Christophe Grousset [1^{er} adjoint]



Élisabeth Bouvet-Carteirac [2^e adjointe]



Frank Dubiez [3^e adjoint]



Sylvie Blétry



Philippe Dardun



Dominique Huet-Delorme



Christian Dufour



Nadia Babaali



Jean-David Leconte



Laure Vignatelli



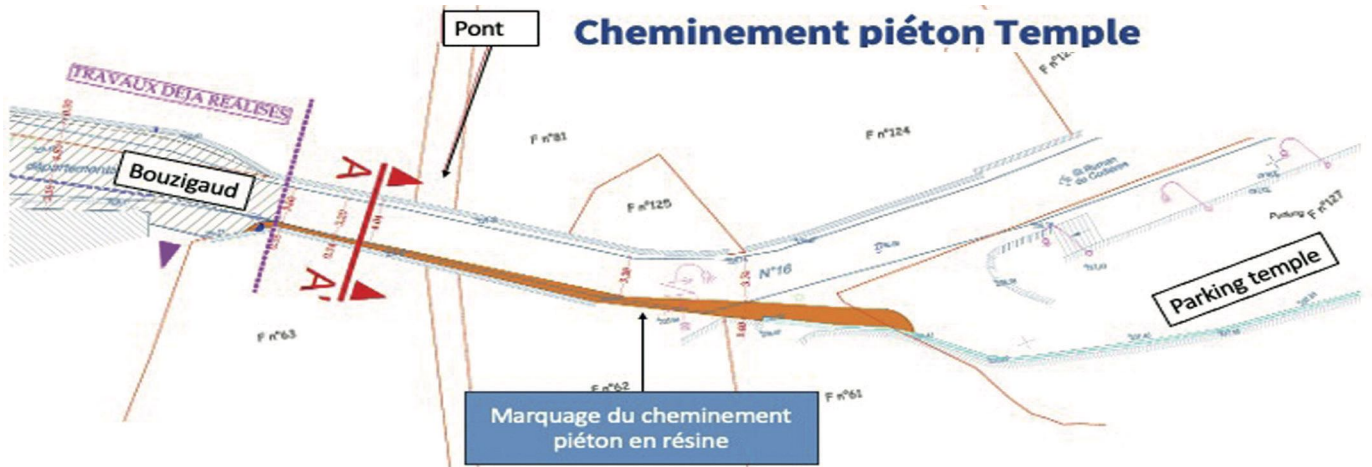
PanneauPocket

Suivez l'actualité et les informations de Cros, connectez-vous sur le site de la mairie : cros-cevennes.fr et/ou téléchargez l'application PanneauPocket sur votre mobile (disponible gratuitement sur AppStore, Play Store ou App-Gallery), vous serez ainsi averti immédiatement des événements importants (travaux, lieux de chasse, alertes météo, événements culturels...).

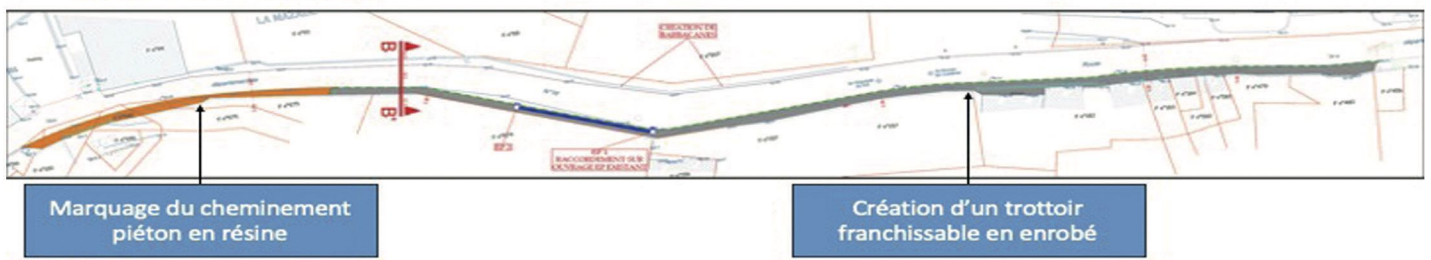
CRÉATION D'UN CHEMINEMENT PIÉTONS



Après la première tranche de travaux de 2025, le chantier de la seconde tranche débute le 20 mai pour 4 semaines pour permettre la circulation en sécurité des piétons dans le centre du village. Mis à part 3 ou 4 jours de fermeture complète de la D169, les travaux entraineront parfois une gêne passagère. Vous serez, bien évidemment, prévenu via PanneauPocket des jours de fermeture. Merci de votre compréhension. 🚧



Temple - Mairie

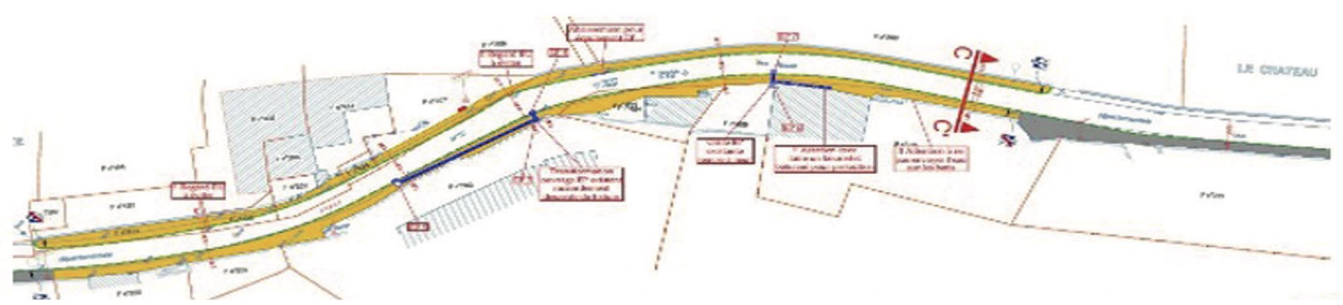


Mairie - Pieuzéle



Phasage 2 – travaux sous route barrée et/ou alternat à feux- 2^e semaine

- Pose des bordures secteur ESPACE PARTAGE
- Préparation des trottoirs
- Travaux sous route barrée et alternat à feux la nuit si nécessaire



HISTOIRE DE CROS (2^e partie)

Découvrez la suite de l'histoire de Cros souvent méconnue. Une histoire en plusieurs parties que nous offre Roland Castanet.

La Réforme et les guerres de Religion

Comme la plus grande partie des Cévennes, les habitants de Cros embrassent dès 1561 la doctrine calviniste. On s'accorde aujourd'hui à expliquer cette conversion cévenole par un éloignement des pouvoirs centraux, politique, judiciaire et surtout ecclésiastique, qui délaissaient cette montagne tout en exigeant de lourds tributs. Sans négliger les raisons purement religieuses, la doctrine réformée apportant une religion plus proche des gens et plus intime.



Les guerres de Religion (de 1562 à 1598, puis une reprise de 1621 à 1629, dite guerre de Rohan) frappent durement la région, mais semblent avoir épargné Cros. La paroisse apparaît même comme un refuge lors de la peste de 1630 qui suit la guerre de Rohan.



Le temple de Cros

Un temple est construit en 1645 à La Pieuzelle, toute la population est protestante. L'église est abandonnée mais un curé vient toujours pour prélever la dîme, qui évidemment fait l'objet de réclamations constantes de la part des habitants protestants !

Cette dîme touche un douzième de toutes les productions agricoles, un document du XVII^e siècle qui les énumère nous permet de les connaître : côté élevage, les toisons de laine, les agneaux, les chevreaux, les porcelets, mais aussi le foin ; côté culture, les châtaignes, le blé (c'est-à-dire les céréales), le lin, le chanvre, les oignons, le vin (raisin), les olives (huile) ; côté forêt, les cerclières et les dougats, c'est-à-dire le bois de châtaignier exploité pour fournir des cercles et des douves servant à la fabrication des tonneaux.

La révocation de l'Édit de Nantes et la guerre des Camisards

Dès avant la révocation de l'Édit de Nantes en 1685, Louis XIV restreint de plus en plus le culte protestant. Le temple doit être démoli dès 1683. Les soldats du Roi sont installés chez l'habitant et exigent beaucoup plus que le gîte et le couvert : ce sont les fameuses dragonnades des « missionnaires armés ».

Lorsque le culte protestant est définitivement interdit, quelques Crousens s'exilent ; mais les paysans n'ont d'autres ressources que leur terre et restent sur place, faisant mine de se convertir : ce sont les nouveaux convertis ou nouveaux catholiques. Cros est rattaché au diocèse d'Alès, créé pour mieux contrôler les Cévennes, un curé est installé. Jusqu'à l'année 1702 où, exaltées par les prédicants et les petits prophètes, toutes les Cévennes se soulèvent dans la guerre des Camisards (1702-1704).

Dans la nuit du 22 au 23 décembre 1702, « des vagabonds qui courent le pays brûlent la porte de l'église [et] les tribunes⁽¹⁾ ». Mais l'incendie ne touche pas le bâtiment et le service divin est vite rétabli. Le conseil cependant ne se réunit plus à Cros, « infestés de malveillants » mais à Saint-Hippolyte dans la maison d'un particulier ; le curé lui aussi s'y est réfugié. Jusqu'à l'édit de 1787 dit de Tolérance, qui accorde seulement l'état civil aux protestants, la répression royale s'exercera, avec plus ou moins d'intensité, sur les « opiniâtres » de l'Église du Désert qui maintient dans la clandestinité culte et état-civil. ❗ [à suivre]

Roland Castanet

⁽¹⁾ Archives communales de Cros, délibération du conseil de la communauté du 31 décembre 1702, BB2.

À LA DÉCOUVERTE DES RICHESSES NATURELLES AVEC L'ABC

2026 sera la dernière année pour l'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) de Cros, une bonne occasion de parcourir la commune pour mieux connaître sa faune et sa flore avec des spécialistes.

Malgré tout, les actions en faveur de la nature ne s'arrêteront pas avec la fin de l'ABC. Cette année encore, la mairie proposera diverses animations et actions gratuites.

Voici le programme :

Lundi 25 mai : Fête de la nature



18h00/22h00 – Mairie de Cros. Expo CO-Gard chauve-souris : Une vie renversée.

18h00 – Vernissage de l'expo/exposé et présentation des différentes espèces.

21h00 – Balade nocturne dans le village à la recherche des chauves-souris. Venez participer à cette soirée pour en apprendre un peu plus et découvrir la magie de ces demoiselles de la nuit.

Vendredi 12 juin : La quête de la loutre d'Europe

18h30/20h00 – Mairie de Cros, limité à 80 participants.

Conférence présentée par Bastien Masson, spécialiste de cette espèce, photographe et vidéaste naturaliste passionné, à laquelle il consacre l'essentiel de son temps depuis 7 ans.

Partez sur les traces d'un des animaux les plus emblématiques de nos rivières !

À travers des anecdotes de terrain, des photos et des vidéos, venez en apprendre un peu plus sur la discrète loutre d'Europe. D'ailleurs, vous pourrez peut-être l'apercevoir un jour près du Vidourle à Cros.

À l'issue de l'intervention, il vous sera possible de vous procurer son ouvrage : *L'Ombre de l'eau*.

Samedi 13 juin : Balade le long du Vidourle

10h00-12h00 – Mairie de Cros, limité à 15 participants.

À la recherche d'indices sur la loutre avec la LPO.

Samedi 4 juillet : Si la forêt m'était contée

18h00/21h00 – Mairie de Cros, limité à 10 participants.

Avec Elsa Séguron, animatrice nature. Ensemble, partons pour une balade poétique sur les sentiers de Cros, entre chênes et châtaigniers, vieilles pierres et rivière, à la découverte des contes et légendes de la forêt au soleil couchant. Une pause gourmande nature sera offerte en chemin.

Prévoir chaussures de marche, petite laine, eau, grignote et lampe de poche ou frontale. À partir de 8 ans, à faire en famille.

Pour toutes ces manifestations, réservation : Christophe Grousset 06 74 93 25 65, christophegrousset@wanadoo.fr



Photos © Christophe Grousset

UN PEU D'HISTOIRE LOCALE : DRIOLLE, LE HAMEAU MARTYR

La vie dans nos mas cévenols n'a pas toujours été « un long fleuve tranquille ». Bien au contraire. En ces temps de commémoration, il est bon de ne pas oublier.

Nous sommes en février 1944, l'issue de la guerre n'est pas encore connue mais la résistance à l'occupation allemande est de mieux en mieux structurée, avec son pendant funeste, la délation. C'est ainsi qu'au petit matin du 28 février, suite à une dénonciation, un commando SS se rend au hameau de Driolle, à St Roman de Codières, à quelques encablures de Cros. Trois familles y vivent alors, les Ordines, les Soulier et les Perrier. Malheureusement, ces familles sont réputées localement pour être en lien avec la résistance maquisarde et abriter des réfractaires au STO (Service du Travail Obligatoire). Il est environ 6h30.

Les habitants du hameau, présents ce matin-là avec leurs protégés du STO, sont tous conduits de force, à l'exception de deux d'entre eux, à St Hippolyte du Fort, au château de Planque, quartier général de l'occupant, pour y être interrogés.

Dans l'après-midi, un commando allemand retourne sur les lieux pour piller les habitations, saisir le bétail, puis incendier chaque maison avant d'en partir, leur sombre mission accomplie. Et comme si cela ne suffisait pas, le hameau est mitraillé dans la soirée par un avion ennemi volant à très basse altitude.

il était une fois

[suite page 6]

[suite de la page 5] Entre-temps, parmi les 8 prisonniers de Driolle regroupés à St Hippolyte, le jeune Roger Broussoux, 20 ans, est accusé faussement de porter les habits d'un soldat allemand et d'être armé. Il sera pendu immédiatement, pour l'exemple, sous l'arche du viaduc, route de Lasalle. Il y restera jusqu'au lendemain sur ordre des occupants. Un second, Fernand Soulier, 20 ans aussi, servira de guide pour conduire un autre

commando SS jusqu'au mas des Fosses, à Cognac, où doit se cacher un groupe actif de résistants.

Arrivant deux jours trop tard sur les lieux désertés, les Allemands, simplement vexés, tueront le jeune Fernand d'une balle dans

la nuque sur la draille de retour. Les autres hommes (Miguel Ordines et son fils Jean, Roger Mathieu et Jean-Louis Baudoin) seront conduits le 2 mars suivant, à Nîmes où ils seront pendus aux arbres des trois principales entrées de la ville avec d'autres « plus ou moins » résistants cévenols ou simple réfractaires au STO. Les femmes seront emprisonnées puis relâchées sans explication, trois mois plus tard. Ce sera le cas de la femme de Miguel Ordines et de la mère de Fernand Soulier.

Un peu moins de cent ans plus tard, Driolle est redevenu un endroit paisible de St Roman de Codières, adossé à la commune de Cros. Mais comment imaginer un tel acharnement de quelques hommes sur quelques autres hommes, un « petit » siècle auparavant ?

Tourner la page au nom de la paix ? Bien entendu. Il le faut. Mais oublier ? Jamais ! L'avenir nous le demande et l'actualité guerrière du moment nous l'impose. 🚩

nature

DE L'ARBRE SUR PIED À L'ÉPURE, LA (RE)DÉCOUVERTE DE LA CHARPENTE TRADITIONNELLE

Depuis l'automne 2025 ont lieu au mas Lafont trois sessions de sensibilisation à la filière bois raisonnée depuis la connaissance de la gestion forestière à la réalisation de charpente. À vos haches...*

La coopérative artisanale 3PCo basée sur Montpellier organise avec le collectif Roue Libre du mas Lafont 3 sessions de formation sur la sensibilisation de la filière bois au niveau local. La finalité de cette formation est de réaliser des éléments de charpente.

Cette formation destinée aux artisan(e)s du bâtiment et désirant une montée en compétence dans le domaine de la fabrication de charpente s'est déroulée sur trois sessions avec 12 stagiaires à l'œuvre.

Première session : Gestion douce de la forêt et sensibilisation à la filière bois avec Gaëtan Dubus expert forestier et cofondateur du réseau pour les alternatives forestières..

Deuxième session : Bucheronnage et débardage des grumes.

Troisième session : Charpente. Équarrissage (réalisé par la scie mobile de La petite hache de Lasalle), épure à l'échelle 1/1 et assemblage avec Brunelle Delavie et Austin Amsley, expert(e)s en charpentes traditionnelles.

Ces sessions de mise en œuvre de techniques traditionnelles de construction sont

de plus en plus demandées et répondent aux besoins de cycles ultra courts et ultra locaux, des initiatives de ce genre se développent de plus en plus. La forêt nous dit merci. 🚩



*En fait, les arbres ont été abattus à la tronçonneuse, faut pas exagérer non plus.

OLD UN JOUR, OLD TOUJOURS...

90 % des maisons détruites lors des feux de forêt se situent sur des terrains pas ou mal débroussaillés. Pour éviter cela, il faut AN-TI-CI-PER !

Il faut le dire et le redire, le feu est le principal risque sur la commune. La seule manière de ne pas subir cette catastrophe, ou en tous cas de limiter ses effets, est de débroussailler autour des lieux d'habitations. Ce travail est obligatoire.

Le débroussaillage consiste sur une profondeur d'au moins 50 mètres autour de son habitation, à réduire la quantité de végétaux et à créer des discontinuités dans la végétation restante.

Débroussailler les abords de son habitation, ce n'est ni une coupe rase, ni un défrichement. Il s'agit de couper la végétation herbacée, les buissons et les arbustes afin de créer une « ceinture de sécurité » pour ses proches et ses biens, faciliter l'interven-

**DÉBROUSSAILLER
UNE
NÉCESSITÉ,
UNE
OBLIGATION !**

INFORMATION SUR
L'OBLIGATION LÉGALE
DE DÉBROUSSAILLEMENT
À CONSULTER SUR LE SITE
DE LA MAIRIE : cros-cevennes.fr



tion des secours et de protéger son cadre de vie ainsi que la biodiversité.

Agissons avant qu'il ne soit trop tard. 🚒

■ **Vendredi 17 avril** – Tribus des plaines salées du Kutch (film).

Dans le district du Kutch au nord-ouest du Gujarat subsiste une incroyable richesse humaine. Des Rabaris migrant huit mois par an à travers l'Inde. Des femmes brodeuses, des artisans dans le tissage, peinture, sculpture, poterie et tant d'autres, se rassemblant pour la grande Mela Vicha Michitra aux sanctuaires sacrés des campagnes reculées, cette région nous entraînent à découvrir leur modes de vie intimement liées à la nature.

Proposé par *Écoute & Regard*. Salle communale à 20h30. Réservation : 04 66 77 24 54 / 06 33 65 54 45 ou par courriel : mabprince30@orange.fr.

■ **Samedi 2 mai** – Les Oiseaux de trottoir – Orchestre cyclo-itinérant en migration printanière. Collectif composé de 200 musicien.ne.s d'un peu partout en France Les Oiseaux de Trottoir défendent avec force l'idée d'une musique pour toustes et par toustes.

+ Expo « Les paillettes à bicyclette ». Journal de bord d'une bicyclette en Amérique du Sud + Restauration, buvette, camping.

Proposé par *Roue Libre au mas Lafont*, 06 18 40 46 26. À 19h30.

■ **Vendredi 8 mai** – Cérémonie du 8 Mai 1945. Le maire, Jean-Martin Delorme et le conseil municipal, invitent toute la population à venir commémorer le 81^e anniversaire de l'armistice de 1945 à 11 h 00 à la mairie. La cérémonie se clôturera par un apéritif républicain.

■ **Samedi 23 mai** – Aprèsmoie déluge (Cie Avec des géraniums), tribulations d'un utopiste. Un homme attend un guide. Volubile, jovial, un brin schizo, il se dévoile et se laisse déborder par ses personnages. D'une idylle avec Bob à sa rencontre avec Dédé le Prophète, des bancs de la fac aux plages de la Costa Brava, il nous emmène dans sa singulière quête pour changer le monde. En partenariat avec l'association Eurek'Art, dans le cadre des Chemins de Traverse.

+ Balade commentée par des habitant-es du collectif « Roue Libre » + Scène ouverte + Restauration, buvette, camping.

Proposé par *Roue Libre au mas Lafont*, 06 18 40 46 26. À 16h30.

■ **Lundi 25 mai** – Fête de la nature (voir article en page 5).

■ **Vendredi 29 mai** – Les bijoux du XIX^e siècle en Europe et plus particulièrement en France (conférence de Marie Anne Princé)

Gemmologue, diplômée de l'Institut National de Gemmologie, la vie professionnelle de Marie Anne Princé lui permis d'approcher de très beaux bijoux notamment du XIX^e siècle. Cette période de développement technologique liée à l'évolution des esprits et des modes a permis la création de pièces d'une très grande diversité.

Proposé par *Écoute & Regard*. Salle communale à 20h30. Réservation : 04 66 77 24 54 / 06 33 65 54 45 ou par courriel : mabprince30@orange.fr.

la vie
communale

il se passe
quoi ici ?



**Une page se tourne
pour Claudine Viala**

Le 9 avril, en présence de Christian Clavel, de Jean-Martin Delorme et des membres de l'ancienne municipalité a eu lieu une bien sympathique cérémonie pour « fêter » le départ à la retraite de Claudine Viala. Vingt-neuf années au service de la commune à s'occuper de rendre les espaces communs propres et accueillants. Et cela toujours avec gentillesse, sourire et disponibilité.

Merci Claudine et bonne continuation.

il se passe
quoi ici ?



Location de la salle polyvalente

Week-end :

Crousens = 180€,
hors commune = 300€

1 jour de semaine

(9h00/18h00) :
Crousens = 40€,
hors commune = 120€

1 soir de semaine

(18h00/24h00) :
Crousens = 50€,
hors commune = 100€

Location pour expo :

1 semaine 400€,
2 semaines 600€

Location de mobilier pour événements hors mairie = 2,50€/table, 0,50€/chaise.

Un chèque de caution de 500€ vous sera demandé ainsi qu'une attestation de responsabilité civile si vous louez la salle.

Contactez la mairie pour réserver.

Où mettre ses déchets ?

La déchetterie de Saint-Hippolyte-du-Fort est gratuite et ouverte tous les jours (sauf le dimanche) de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

L'accès se fait uniquement grâce à un badge magnétique à commander gratuitement sur le site de la Communauté de communes Piémont Cévenol.

Tél : 04 66 71 37 90.



■ Samedi 6 juin – Mowgli (concert trio jazz)

Mowgli est sauvage. Il vient du rock, du jazz, de la musique improvisée, de l'électro, mais avant tout, Mowgli est profondément libre. Il défend une approche spontanée de la musique, basée sur une écriture rigoureuse mêlée à une tendance à l'improvisation. Bastien Andrieu (claviers), Ferdinand Doumerc (saxo, flûte) et Pierre Pollet (batterie) créent la bande-son d'un Mowgli du XXI^e siècle.

Proposé par Musika'Cros. Cour de la mairie à 20h30. Résa par SMS : 06 61 14 95 61 ou par HelloAsso : .

■ Vendredi 12 juin – La quête de la loutre d'Europe. (Voir article en page 5).

■ Samedi 13 juin – Balade le long du Vidourle. (Voir article en page 5).

■ Samedi 27 juin – Musika'Cros / Scène ouverte et Baïkal

Ne ratez pas l'incontournable Musika'Cros avec les fameuses moules-frites. Cette année encore, vous pouvez apporter vos instruments et participer à la scène ouverte. En deuxième partie, le groupe Baïkal (trap des Balkans, hip-hop conscient sur mélodies tziganes) enflammera la cour sous le platane.

Proposé par Musika'Cros. Cour de la mairie à partir de 19h00. Entrée libre. Résa pour la scène ouverte : 06 18 28 18 78.

■ Samedi 4 juillet – Dabu et Mougini dembele band. Percussions complètement dingues. Originaires de Bobo-Dioulasso au Burkina Faso, Dabu et Mougini écument les festival, concerts et marchés pour transmettre leur passion de la musique et des percussions mandingues. La mission est simple : faire voyager la musique et créer des connexions entre les cultures grâce au rythme. Expo. Restauration, buvette, camping
Proposé par Roue Libre au mas La Font, 06 18 40 46 26. À 21h00.

■ Samedi 18 juillet – Kealeyah Soul System (KSS)

Extatic Electro World Music avec Marianne Aya Omac et Marius Welker. Le projet KSS c'est la complicité sans faille de deux artistes hors du commun qui se connaissent par cœur, et qui ont une profonde envie de se réinventer.

Elle est chanteuse, guitariste, auteure, compositrice, et cheffe de chœur, passionnée de World Music, avec derrière elle 30 années d'une belle carrière. Lui est saxophoniste, un musicien hors normes, un génie musical passionné de son et de jazz, mais aussi très ancré dans le paysage sonore de son époque.

Proposé par Musika'Cros. Cour de la mairie à 20h30. Résa par SMS : 06 61 14 95 61 ou par HelloAsso : .

ÉTAT CIVIL

■ Naissance

— Milan BRUN né le 16 mars, fils de Clémentine Lourieux-Deshons et Grégory Brun
Toutes nos félicitations aux heureux parents et bienvenue au petitout.

■ Décès

— Monique Alibert, décédée le 31 décembre 2025 à l'âge de 95 ans.
— Délie Majourel née Berthézene, décédée le 14 janvier à l'âge de 95 ans.
Toutes nos sincères condoléances à leur famille et proches.

La mairie est ouverte le lundi de 14h00 à 18h00 et le jeudi de 15h00 à 19h00.

Téléphone : 04 66 77 24 70 – Courriel : mairie@cros-cevennes.fr

Site Internet : cros-cevennes.fr/ ou scannez le QR-code ci-contre.

Lou Crousens est le bulletin municipal de Cros. Il est distribué gratuitement chaque trimestre. Afin de réduire les dépenses de papier et d'encre ou si vous habitez en dehors de la commune, vous pouvez vous abonner auprès de la mairie pour le recevoir en version digitale.

Le maire, Jean-Martin Delorme est responsable de l'édition. Frank Dubiez en fait la mise en page. Photos © DR.